

TECHNOLOGUES EN SANTÉ ANIMALE ET TECHNICIENS/TECHNICIENNES VÉTÉRINAIRES (CNP : 3213)



Un diplôme d'études **collégiales** de deux ou trois ans en technologie de la santé animale ou en technologie vétérinaire est exigé.



Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **Indéterminées**

Les technologues en santé animale et les techniciens vétérinaires apportent une aide technique aux vétérinaires dans les soins de santé animale, le diagnostic et le traitement des troubles de santé chez les animaux. Ils travaillent dans des cliniques et des hôpitaux vétérinaires, des fourrières, des sociétés protectrices des animaux, des jardins zoologiques, des laboratoires de recherche, au gouvernement et dans l'industrie pharmaceutique. Les technologues en santé animale et les techniciens vétérinaires qui occupent des postes de supervision sont compris dans ce groupe de base.

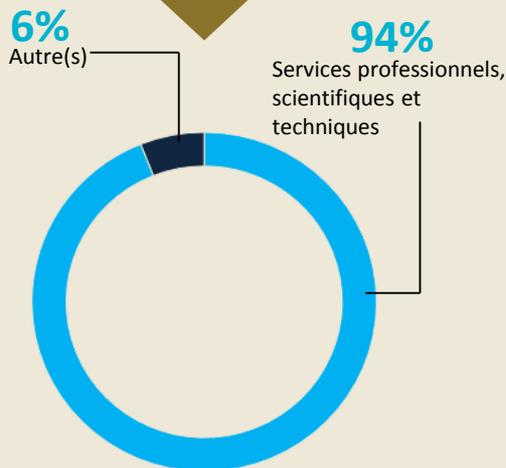
Soigneurs d'animaux et travailleurs en soins des animaux (CNP : 6563)

Technologues de laboratoires médicaux (CNP : 3211)



Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Emploi selon le secteur



Fonctions principales:

- dispenser des soins infirmiers aux animaux et s'occuper de leur réadaptation;
- manipuler, immobiliser et prendre soin des animaux pendant les traitements et la chirurgie;
- faire des radiographies, prélever et analyser des échantillons et effectuer d'autres tests de laboratoire pour aider dans le diagnostic des problèmes de santé de l'animal;
- aider le vétérinaire avant, pendant et après les opérations, notamment en préparant l'équipement chirurgical et en administrant ou en surveillant l'administration des anesthésiques, et nettoyer la salle après les interventions;
- préparer et administrer les médicaments et les vaccins, sous la direction du vétérinaire;
- administrer les traitements prescrits par le vétérinaire.



Exemples d'appellation d'emplois

aide-vétérinaire

technicien en santé animale

technologue en santé animale

32

Demande prévues
2017-2026

17,97 \$

Salaire médian par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.